



ENJEU DE CONSERVATION EN RÉGION PACA

TRES FORT Très rare en France

Habitat d'intérêt communautaire **prioritaire**

Prés salés intérieurs

Formations
herbacées

CODE EUR
H1340

Correspondance cahiers d'habitats : 1340-1, -2, -3 / Corine biotope : 15.4



Description

Cet habitat correspond à des milieux naturels salés non côtiers en zones de suintements d'eau salée, courante ou stagnante, avec une végétation halophile typique ou de roselières bordant des eaux saumâtres. Il se développe sur des sols présentant une teneur en sodium élevée et présente donc une flore très spécialisée dite « halophile » composée principalement d'hémicryptophytes (graminées, cypéracées et joncacées) comme l'Aster maritime ou le Jonc de Gérard.

Les sites artificiels ou partiellement artificiels sont pris en compte dans des cas particulier où ils abritent une espèce de l'annexe II ou si l'habitat naturel n'existe plus à l'échelle régionale.

Situation en PACA

Une seule station connue, localisée de façon exceptionnelle sur la commune de Risoul dans les Hautes-Alpes, au niveau d'une résurgence salée.

Etat de conservation en France

MEDIT	ALPIN
sans objet	mauvais



Végétation halophile bordant la source salée de Risoul (Hautes-Alpes) - PHOTO : JM. SALLES

ETAGE DE VEGETATION	
	NIVAL
3000 m	ALPIN
2100 m	SUBALPIN
1600 m	MONTAGNARD
900 m	SUPRA-MEDITERRANEEN
600 m	MESO-MEDITERRANEEN
100 m	THERMO-MEDITERRANEEN
0 m	



Plantain maritime (gauche) / Joncs (droite)

Source salée de Risoul (Hautes-Alpes) - PHOTOS : JM. SALLES

Liens utiles

DOCOB :
www.side.developpement-durable.gouv.fr

Fiches INPN + cahiers d'habitats :
<http://inpn.mnhn.fr>

DREAL :
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.htm>

Facteurs de vulnérabilité

- habitat très particulier, lié à des conditions très strictes de salinité et d'alimentation en eau donc très localisé (abords de source salée).
- risque de banalisation du cortège floristique et de fermeture de l'habitat (développement d'une phragmitaie).
- habitat riche en espèces patrimoniales.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- pâturage bovin non géré (sur-piétinement, broutage et apport de matière organique)
- urbanisation et artificialisation (aménagements touristiques, urbanisation, remblaiements ou dépôts d'ordures).
- toute modification de conditions hydriques liées à des aménagements ou des opérations de gestion hydraulique (drainages, assèchements) ou autres aménagements des sites.
- surfréquentation humaine.

Actions favorables

- maintien d'une alimentation régulière en eau salée.
- pâturage extensif en été (pose de clôtures, chargement très réduit).
- fauche tardive sans fertilisation en automne.
- encadrement de la fréquentation touristique.